

Partenariat de cours d'eau Syre

Le bassin versant de la Syre est avec ses environ 200 km² de superficie, un des principaux bassins du Grand-Duché de Luxembourg.

Malheureusement, ses cours d'eau sont soumis à un grand nombre de contraintes ayant un impact non négligeable sur la qualité chimique et biologique de l'eau.

Pour éviter toute détérioration de l'eau du bassin versant et coordonner les efforts pour atteindre une bonne qualité, les communes du bassin se sont réunies au sein du « Partenariat de cours d'eau Syre ».

- Rapport d'activité de l'année 2013 -

1. Mise en place d'un partenariat de cours d'eau :

L'objectif principal du projet consiste à mettre en place un **partenariat de cours d'eau sur la Syre** afin d'assurer la collaboration en matière de gestion des ressources en eau et de promouvoir une politique globale de l'eau à l'échelle du bassin hydrographique.

A cette fin des groupes de travail ont été formés. Ceux-ci vont élaborer en concertation avec un comité de rivière, un programme d'actions.

Action 1.1: Administration et coordination & inventaire des "points noirs"

Administration et coordination

Ce poste reprend les actions courantes, nécessaires au bon déroulement du projet c-à-d la rédaction du rapport d'activité 2012, la rédaction des programmes d'activités 2013 et 2014, une réunion d'échange entre les partenariats de cours d'eau (13 novembre 2013), plusieurs réunions internes entre les coordinateurs, trois réunions du bureau du comité de rivière (31 janvier 2013, 23 mai 2013 et 14 novembre 2013), trois réunions du comité d'accompagnement (28 février 2013, 11

juin 2013 et 27 novembre 2013),...

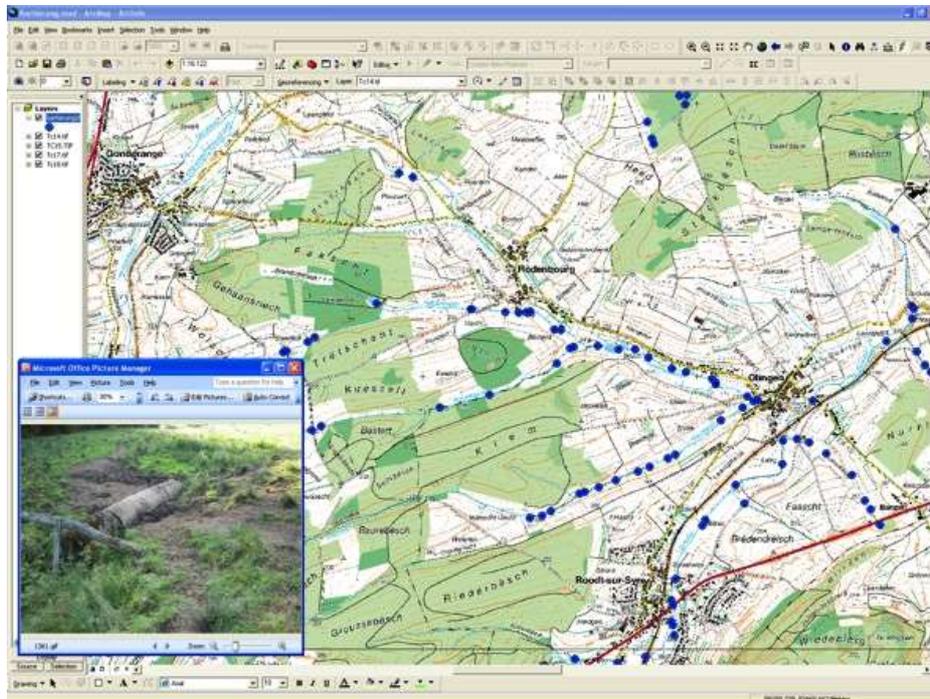
Le 21 décembre 2012, les administrations communales ont reçu, conformément à la directive-cadre sur l'eau, la **circulaire n°3046**. Cette circulaire concerne l'information et la consultation du public sur le calendrier, le programme de travail prévisionnel et les questions importantes en matière de gestion de l'eau. Après avoir demandé aux communes leurs remarques et observations, le partenariat de cours d'eau Syre a formulé un avis pour ses douze communes (annexe 1).

Inventaire des "points noirs"

Afin d'avoir un bon aperçu des 234 km de cours d'eau du territoire, un inventaire des dégradations et pollutions (ou "Points Noirs") a été dressé. Il met à disposition des gestionnaires un outil facilitant le choix des mesures concrètes à réaliser. Pour la mise en place d'un partenariat de cours d'eau, une bonne connaissance du bassin versant est nécessaire. **Un inventaire de tous les « points noirs »** a été finalisé en été 2012. Une synthèse a permis de définir les mesures prioritaires par commune.

En 2013, la **digitalisation** dans le logiciel SIG a été complétée afin de faciliter la recherche d'actions concrètes. Le cadastre des déchets et des sites potentiellement pollués a par exemple été ajouté.

Les shapesfiles ont été transmis à l'Administration de la gestion de l'eau. Les communes ont reçu un dossier renfermant leurs points noirs respectifs.



Deux dossiers, un sur la libre circulation (annexe 2) et un sur les actions concrètes à réaliser sur la Wuelbertsbaach (annexe 3) ont été établis. Ces dossiers devraient permettre de passer à des actions concrètes susceptibles d'améliorer la qualité écologique de certains cours d'eau. Ces dossiers ont été transmis à l'Administration de la gestion de l'eau.

Action 1.2 Mise en place d'un partenariat de cours d'eau

Après avoir établi au cours de l'année 2012 la charte (document d'orientation du projet), l'année 2013 fut surtout consacrée à la mise en place du dossier final (contrat). Celui-ci renferme un programme d'actions complet. Pour l'élaboration de ce programme, le comité de rivière et les groupes de travail ont dû se réunir régulièrement.

a. Groupes de travail

Après l'acceptation de la charte en 2012 par le comité de rivière, les groupes de travail se sont réunis régulièrement pour chercher ensemble les actions concrètes pour améliorer les cours d'eau. Une première version du programme d'actions a été établie jusqu'en juillet 2013. (annexe 4)

b. Comité de rivière

Le comité de rivière s'est réuni une cinquième fois **le lundi 8 juillet 2013** à

Schuttrange. Cette rencontre avait comme but de présenter et d'approuver le programme de mesures élaboré par les groupes de travail du projet. Une quinzaine de personnes ont assisté à cette réunion du comité de rivière. (annexe 5)

GT 1&2	Olingen	27.02.2013	But : Déterminer les budgets, les priorités et les responsables des différentes actions du programme d'actions.
GT 3&4	Olingen	05.03.2013	
5. CR	Schuttrange	08.07.2013	Approbation du programme d'actions

Le programme d'actions a donc été accepté par le comité de rivière le 8 juillet 2013 ; il renferme au total 91 actions.

Le dernier semestre de l'année 2013 a été consacré à la rédaction et à la mise en page du document du contrat de rivière. Ce document renferme une description du bassin versant de la Syre ainsi que le programme d'actions élaboré par les groupes de travail et approuvé par le comité de rivière. Ce document sera signé par tous les partenaires du projet **le 28 février 2014 dans la commune de Grevenmacher.**

- **Entrevus entre les coordinateurs du projet et les communes**

A partir de fin 2013, des entrevues entre les coordinateurs et les communes vont être organisées.

But recherché de ces entrevues :

- présentation de l'état d'avancement du projet,
- discussion des mesures et actions concrètes de la commune reprises dans le programme,
- échange p.ex. sur la situation de la commune concernant les zones de

protection des sources d'eau potables,...

Réunion en 2013 :

Réunion avec la commune de Niederanven : le 21 octobre 2013

Réunion avec la commune de Contern : le 22 novembre 2013.

2. Information et sensibilisation du grand public

L'information et la sensibilisation du grand public à la gestion intégrée et globale du cycle de l'eau sont également d'une importance non négligeable au projet

Action 2.1 : Présentation du projet

La participation du public joue un rôle primordial dans ce type de projet.

- Afin d'informer et de sensibiliser les gens, un **site internet** a été mis en ligne le 20 décembre 2011. Il est régulièrement adapté à l'avancement du projet.
- Conformément à l'action 89 du programme d'action, les coordinateurs du projet envoient tous les trimestres une publication sur un sujet relatif à l'eau aux communes du bassin versant de la Syre. Ces articles pourront être publiés dans les **bulletins communaux** respectifs. (annexe 6)
- Au cours du mois de mars, un **article sur les partenariats de cours d'eau** du Luxembourg est apparu dans un journal quotidien. (annexe 7)
- Au cours du colloque scientifique « Confluences » organisé par natur&ëmwelt, l'Administration de la nature et des forêts, l'Administration de la gestion de l'eau et le Musée national d'histoire naturelle (le 25 octobre 2013), le Partenariat de cours d'eau Syr a eu l'occasion d'organiser et de guider **l'excursion** de l'après-midi. Cette visite a permis de présenter le projet aux participants du colloque. (annexe 8)

Action 2.2 : Journée mondiale de l'Eau

Le partenariat de cours d'eau Syre a participé à la Journée mondiale de l'Eau **2013** ; le weekend avant et après le 22 mars 2013. Dans notre bassin versant,

cinq activités étaient sur le programme (annexe 9):

- Visite guidée de la future zone de protection des sources Widdebiërg : entre 40 et 50 participants : plus de détails dans l'action 2.6
- Randonnée guidée dans le Glasburgronn « Les sources d'eau potable du Gréngewald »: environ 15 participants
- Atelier: Nettoyer et laver sans polluer – avec de nombreux conseils pratiques: annulation; seulement deux inscriptions
- Protection d'un biotope et des sources dans les environs de Brouch : environ 10 participants
- Visite guidée de la station de baguage Uebersyren : entre 10 et 15 participants

Action 2.3 : La journée nationale des Partenariats de cours d'eau

Le 22 mars 2013 a eu lieu la première Journée nationale des Partenariats de cours d'eau. Cette manifestation a été organisée dans le bassin versant de la Haute-Sûre à Noertrange. Le but de cette manifestation consistait à échanger des informations, à promouvoir et à présenter les différents partenariats de cours d'eau. Tous les partenariats de cours d'eau se sont réunis pour présenter leur création et les actions menées. (annexe 10)

Action 2.4 : L'activité scolaire

Afin de sensibiliser un grand nombre de personnes à la protection de nos eaux, il est important d'inclure les écoles et les jeunes de la région. Des activités pratiques, mais aussi un dossier pédagogique pour les écoles et pour les groupes de jeunes a débuté fin 2012.

Le dossier sera divisé en trois grandes parties. La première partie, traitant le sujet des sources et de l'eau potable a été rédigé au cours de l'année 2013. Il permettra aux jeunes de la région d'aborder le sujet de façon pratique.

Nous avons organisé, **le 18 mars 2013**, une activité pédagogique destinée aux élèves du cycle 4 de l'école primaire de Sandweiler. Celle-ci a traité le sujet des sources et de l'eau potable et a permis aux jeunes de la région de l'aborder de façon pratique. Chaque classe a donc eu l'occasion de découvrir durant une séance d'environ 60 à 75 minutes le fonctionnement de nos sources d'eau.

(Annexe 11 – version provisoire du dossier!!!)

Action 2.5 : Les pesticides

La problématique des pesticides joue un rôle important dans le bassin versant de la Syre. Malheureusement, le partenariat de cours d'eau Syre n'a pas pu s'impliquer beaucoup dans la campagne sans pesticides. Nous avons assisté à une réunion du groupe.

Action 2.6 : Travaux de sensibilisation dans le cadre de la détermination des zones de protection des eaux souterraines

Le territoire du partenariat de cours d'eau Syre renferme plusieurs zones de protection d'eau souterraine. Les communes de Sandweiler, Contern, Niederanven, Bech et Betzdorf sont concernées.

Dans le cadre des actions marquant la Journée mondiale de l'Eau, la Commune de Betzdorf et Partenariat de cours d'eau ont organisé **le samedi 23 et le dimanche 24 mars 2013**, à l'intention de tous les habitants du bassin versant de la Syre ainsi que pour les membres du Comité de rivière, une visite accompagnée des infrastructures communales d'approvisionnement en eau potable ainsi que de la station d'épuration du SIDEST. Une navette les a amené aux différentes stations de la visite où les responsables du service technique communal, respectivement du syndicat SIDEST, leur ont donné des explications sur le fonctionnement des infrastructures et ont su répondre à leurs questions.

La visite a duré environ deux heures et a compris les stations suivantes :

- le réservoir Lampecht au Widdebierg ;
- le captage de source Giedgendall au Widdebierg ;
- les réservoirs en acier inoxydable installés dans le hall technique à Berg qui alimentent les localités de Berg et de Betzdorf (fabriqués à l'aide d'un procédé technique innovant) ;
- la station d'épuration du SIDEST située entre Betzdorf et Hagelsdorf.

Parallèlement à cette visite le commune a dédié sept pages de leur Gemengebuet au cycle de l'eau urbaine de la commune. (annexe 12)

Action 2.7 : Intégration du partenariat « inondation » dans le projet

Les crues sont des phénomènes naturels que même les mesures de protection techniques ne permettront jamais d'éviter totalement. Une prévention précoce et une sensibilisation permanente contribuent à réduire davantage les risques d'inondation et les dommages potentiels.

Nous avons assisté à la manifestation de lancement du partenariat « Inondation » sur la Moselle des trois frontières et à la clôture du projet Interreg IV-A FLOW MS **le 23 octobre à Trèves.**

Au cours de la deuxième moitié de l'année 2013 (**le 27 novembre 2013**), une première rencontre a été organisée avec les responsables de l'Administration de la gestion de l'eau afin d'analyser cette problématique afin de cibler les besoins de la région.